

Les allocataires du Rsa au 30 juin 2011

Au 30 juin 2011, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à environ 2,02 millions d'allocataires résidant en France entière. En se limitant à la France métropolitaine, le nombre d'allocataires du Rsa s'élève à environ 1,83 million de foyers, soit une augmentation de près de 4 % entre juin 2010 et juin 2011. Cette évolution est comparable à celle observée au trimestre précédent, et ce quelle que soit la composante.

Le nombre d'allocataires du Rsa socle résidant en France entière augmente de 1,5 % entre mars et juin 2011, en données corrigées des variations saisonnières (Cvs). Cette croissance est relativement stable depuis trois trimestres.

Fin juin 2011, un peu moins d'un tiers des allocataires du Rsa résidant en France métropolitaine (hors Rsa jeunes) n'étaient pas présents dans le dispositif un an auparavant. Par ailleurs, près de la moitié des foyers ont une ancienneté supérieure à deux ans, autrement dit, ils bénéficiaient du revenu minimum d'insertion (Rmi) ou de l'allocation de parent isolé (Api) avant de percevoir le Rsa.



Le revenu de solidarité active (Rsa) est entré en vigueur depuis deux ans en France métropolitaine et depuis six mois seulement dans les départements d'Outre-mer (Dom). Concernant les foyers résidant en France métropolitaine, on dispose donc d'un recul suffisant pour étudier leur situation vis-à-vis du Rsa antérieurement à juin 2011. Il est possible par exemple de regarder si les bénéficiaires étaient déjà présents dans le dispositif Rsa un an auparavant et à quelle composante ils appartenaient. On peut également étudier la durée de perception du Rsa, et même l'ancienneté dans les anciens dispositifs du revenu minimum d'insertion (Rmi) et de l'allocation de parent isolé (Api).

Fin juin 2011, environ 2,02 millions de foyers bénéficient du Rsa en France entière, dont 1,83 million en France métropolitaine

Au 30 juin 2011, le Rsa est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à environ 2,02 millions d'allocataires résidant en France entière (tableau 1). Environ 1,55 million bénéficie du Rsa socle et 469 000 du Rsa activité seul. Au total, la prestation couvre 4,30 millions de personnes : 0,38 million de conjoints et 1,90 million d'enfants ou autres personnes à charge. En se limitant à la France

métropolitaine, environ 1,83 million de foyers bénéficient du Rsa fin juin 2011, ce qui représente une augmentation annuelle de près de 4 %. Cette évolution est comparable à celle observée entre mars 2010 et mars 2011, et ce quelle que soit la composante. Ainsi, le nombre d'allocataires du Rsa socle progresse de près de 4 % (comme au trimestre précédent), passant de 1,33 million à 1,38 million entre fin juin 2010 et fin juin 2011. Concernant la composante Rsa activité seul, les effectifs augmentent également de 4 % (contre 6 % au trimestre précédent), pour atteindre 452 000 foyers au 30 juin 2011.

En France métropolitaine, le nombre d'allocataires du Rsa majoré s'élève à environ 234 000 foyers fin juin 2011, atteignant le même niveau que celui constaté un an auparavant

Parmi les 2,02 millions d'allocataires du Rsa résidant en France entière, environ 1,75 million bénéficie du Rsa sans majoration de leur prestation pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (tableau 2). Ce nombre inclut les bénéficiaires du Rsa jeunes, dont les effectifs s'élèvent à près de 10 000 au 30 juin 2011. Par ailleurs, environ 269 000 allocataires bénéficient d'une majoration pour isolement.

Tableau 1 - Nombre d'allocataires du Rsa selon la composante, en France métropolitaine et France entière

	France métropolitaine				France entière
	Juin 2010 (en milliers)	Juin 2011 (en milliers)	Évolution entre juin 2010 et juin 2011	Évolution entre mars 2010 et mars 2011	Juin 2011 (en milliers)
■ Rsa socle	1 332	1 380	4 %	4 %	1 554
<i>Rsa socle seul (*)</i>	1 148	1 182	3 %	4 %	1 345
<i>Rsa socle et activité</i>	184	198	8 %	9 %	209
■ Rsa activité seul	434	452	4 %	6 %	469
Total Rsa	1 766	1 832	4 %	5 %	2 023

(*) La composante Rsa socle seul inclut les bénéficiaires en cumul intégral.

Source : Cnaf - Dser.

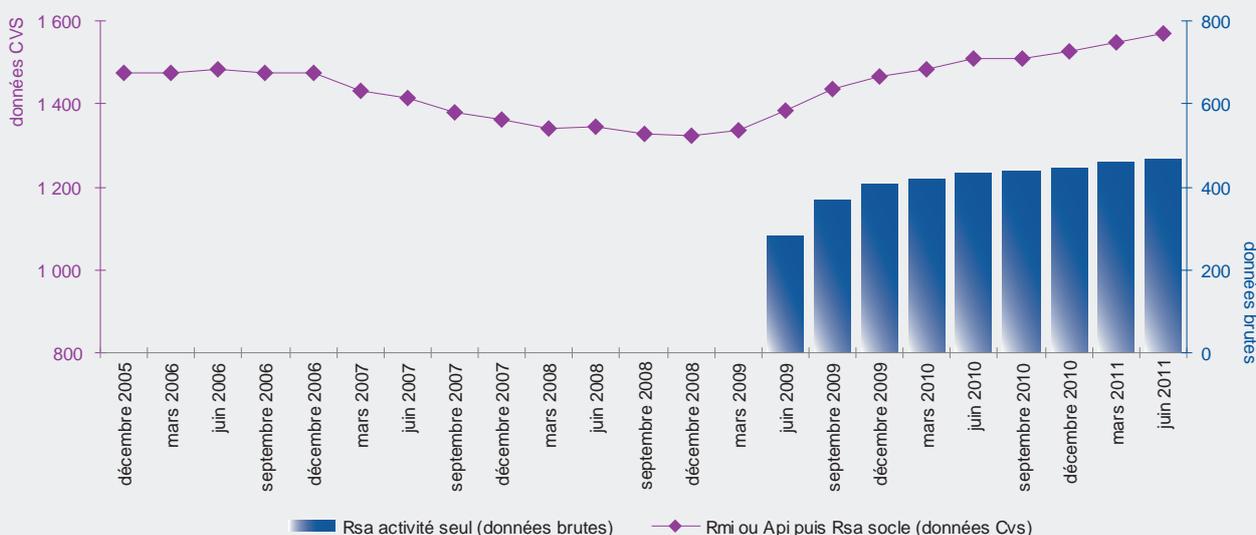
Note : à partir de septembre 2010, le nombre d'allocataires du Rsa inclut les bénéficiaires du Rsa jeunes, qui représentent moins de 1 %. L'évolution entre juin 2010 et juin 2011 est donc peu affectée par l'extension du dispositif, qui contribue seulement pour près de 0,6 point.

Tableau 2 - Nombre d'allocataires du Rsa bénéficiant ou non d'une majoration pour isolement, en France métropolitaine et France entière

	France métropolitaine				France entière
	Juin 2010 (en milliers)	Juin 2011 (en milliers)	Évolution entre juin 2010 et juin 2011	Évolution entre mars 2010 et mars 2011	Juin 2011 (en milliers)
■ Rsa non majoré	1 531	1 598	4 %	6 %	1 754
<i>dont Rsa jeunes</i>	-	10	-	-	10
■ Rsa majoré	235	234	0 %	-2 %	269
Total Rsa	1 766	1 832	4 %	5 %	2 023

Source : Cnaf - Dser.

Graphique 1 - Nombre d'allocataires du Rmi ou de l'Api puis du Rsa socle, et nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul, en France entière^(*) (en milliers)



(*) Avant mars 2011, les données concernant le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul ne portent que sur la France métropolitaine.

Source : Cnaf - Dser.

Note de lecture : le nombre d'allocataires du Rmi ou de l'Api puis du Rsa socle passe de près de 1,47 million à 1,57 million entre fin décembre 2005 et fin juin 2011, en données Cvs. Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul s'élève à environ 469 000 fin juin 2011, en données brutes.

En France métropolitaine, près de 1,60 million de foyers bénéficient du Rsa non majoré fin juin 2011, soit une hausse annuelle de 4 %, comparable à celle observée au trimestre précédent. Le nombre d'allocataires du Rsa majoré est quant à lui relativement stable entre juin 2010 et juin 2011. Les effectifs atteignent en effet le même niveau que celui constaté un an auparavant, soit environ 234 000 foyers.

Le nombre d'allocataires du Rsa socle résidant en France entière progresse de 1,5 % au deuxième trimestre 2011, en données corrigées des variations saisonnières

En France entière, le nombre d'allocataires du Rsa socle augmente d'environ 1,5 % entre mars et juin 2011, en données corrigées des variations saisonnières (Cvs).

ENCADRÉ 1

Sources utilisées

Les données utilisées pour le suivi conjoncturel du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sont celles de l'ensemble des régimes, à l'exception de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (Ccmsa), ce qui représente environ 98 % de l'ensemble des allocataires au 31 décembre 2010. Ces données proviennent de l'exploitation des fichiers statistiques exhaustifs des caisses d'Allocations familiales (Caf), délivrant une photographie des allocataires à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre, à partir de 2005.

Les effectifs passent ainsi de près de 1,55 million à environ 1,57 million de foyers au deuxième trimestre 2011 (graphique 1).

Depuis septembre 2010, le nombre d'allocataires progresse à un rythme similaire chaque trimestre, mais nettement moins soutenu qu'à la mise en place du dispositif. Cette croissance moins dynamique¹ s'explique notamment par un contexte économique moins défavorable en 2010 qu'en 2009. En effet, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (Defm) s'est ralentie au cours de l'année 2010.

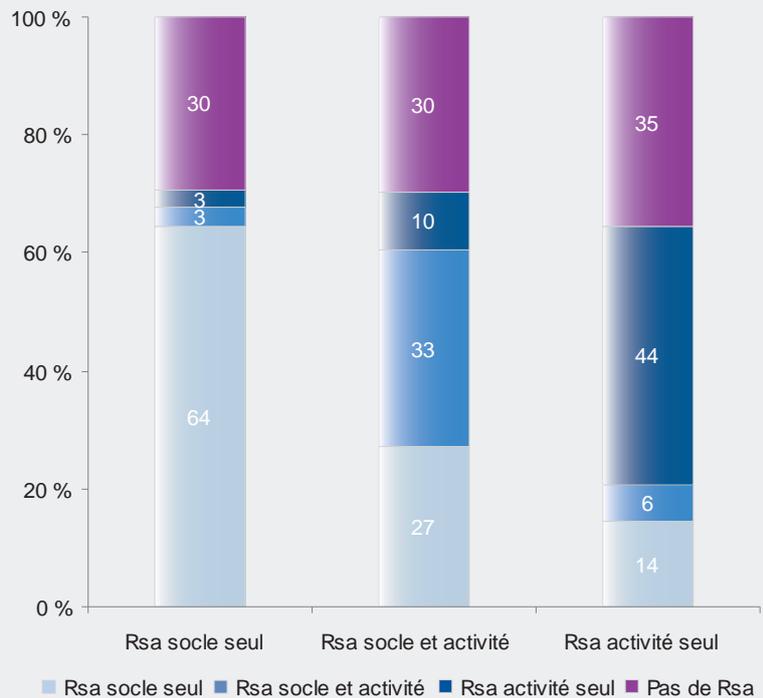
Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul passe de près de 458 000 fin mars 2011 à 469 000 fin juin 2011, en données brutes. Les effectifs augmentent ainsi de 12 000 foyers en France entière, dont 10 000 si on se limite à la France métropolitaine.

Fin juin 2011, un peu moins d'un tiers des allocataires du Rsa résidant en France métropolitaine n'étaient pas présents dans le dispositif un an auparavant

Entre juin 2010 et juin 2011, l'évolution du nombre d'allocataires du Rsa est affectée par l'extension du dispositif aux jeunes actifs remplissant une condition préalable d'activité professionnelle², ainsi qu'aux foyers résidant dans les Dom. Fin juin 2011, près de 10 000 allocataires ont ouvert un droit au Rsa jeunes, et environ 190 000 foyers bénéficient du Rsa dans les Dom. Pour neutraliser cet effet, l'étude de l'évolution du nombre d'allocataires du Rsa se limite donc à la France métropolitaine, hors Rsa jeunes.

Parmi les 1,82 million d'allocataires fin juin 2011, un peu moins d'un tiers n'étaient pas présents dans le dispositif un an auparavant (soit environ 564 000 foyers). Cette part est relativement similaire pour chaque composante. En effet, près de 30 % des allocataires du Rsa socle

Graphique 2 - Répartition des allocataires du Rsa(*) fin juin 2011, selon leur situation fin juin 2010, en France métropolitaine (en %)



■ Rsa socle seul ■ Rsa socle et activité ■ Rsa activité seul ■ Pas de Rsa

(*) Hors Rsa jeunes.

Source : Cnaf - Dser.

Note de lecture : parmi les allocataires du Rsa socle seul au 30 juin 2011, 64 % bénéficiaient déjà du Rsa socle seul au 30 juin 2010.

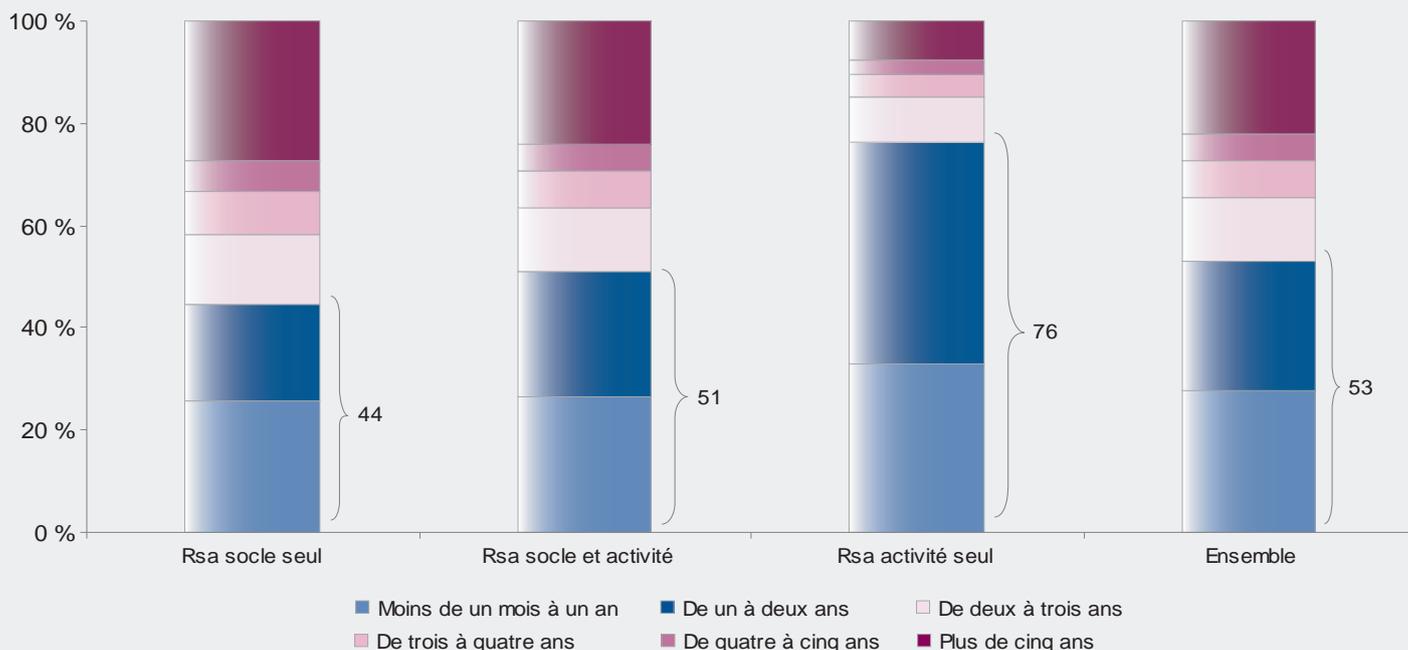
n'étaient pas présents fin juin 2010, et cette proportion s'élève à environ 35 % en ce qui concerne les bénéficiaires du Rsa activité seul (graphique 2).

En revanche, les allocataires connaissent des changements de catégories plus ou moins importants selon la composante à laquelle ils appartiennent. Ainsi, la majorité des allocataires du Rsa socle seul bénéficiaient déjà du Rsa socle seul un an auparavant (soit environ 64 %). À l'inverse, seulement un tiers des bénéficiaires du Rsa socle et activité sont restés dans la même catégorie et près de 37 % ont connu des transitions internes entre juin 2010 et juin 2011. Quant aux bénéficiaires du Rsa activité seul, près de 44 % bénéficiaient déjà du Rsa activité seul fin juin 2010, et environ un cinquième ont changé de catégorie.

Fin juin 2011, près de la moitié des foyers résidant en France métropolitaine bénéficiaient du Rmi ou de l'Api avant de percevoir le Rsa

L'étude de l'ancienneté des allocataires au 30 juin 2011 se limite également à la France métropolitaine, hors Rsa jeunes. Le recul est en effet insuffisant concernant les allocataires du Rsa résidant dans les Dom et les bénéficiaires du Rsa jeunes. Par ailleurs, l'ancienneté concerne le dispositif Rsa, ainsi que les anciens dispositifs Rmi et Api pour les allocataires qui ont basculé.

Graphique 3 - Ancienneté dans le dispositif des allocataires du Rsa(*) fin juin 2011, en France métropolitaine (en %)



(*) Hors Rsa jeunes.

Source : Cnaf - Dser.

Note de lecture : quand les allocataires ont une ancienneté de un mois, c'est qu'ils ont ouvert un droit au Rsa au cours du mois de juin. Quand l'ancienneté des allocataires est supérieure à deux ans, elle concerne à la fois le dispositif Rsa et les anciens dispositifs Rmi et Api.

Fin juin 2011, 53 % des allocataires résidant en France métropolitaine ont une ancienneté comprise entre moins de un mois et deux ans, c'est-à-dire uniquement dans le dispositif Rsa (graphique 3). Environ 28 % ont une durée de perception du Rsa ne dépassant pas un an et un quart ont une ancienneté comprise entre un et deux ans. Par ailleurs, près de la moitié des foyers ont une ancienneté supérieure à deux ans, autrement dit, ils bénéficiaient du Rmi ou de l'Api avant de percevoir le Rsa. Près de 22 % des allocataires du Rsa ont notamment une ancienneté supérieure à cinq ans.

L'ancienneté des allocataires est bien différente entre les composantes Rsa socle et Rsa activité seul. En effet, les allocataires du Rsa socle ont une ancienneté moyenne plus élevée, cette composante ayant remplacé les anciens dispositifs Rmi et Api. Les foyers ayant ouvert un droit depuis plus de deux ans représentent près de 49 % des allocataires du Rsa socle et activité, et cette

proportion atteint même 56 % des allocataires du Rsa socle seul. Environ un quart des bénéficiaires du Rsa socle ont d'ailleurs une ancienneté supérieure à cinq ans.

Au contraire, les trois quarts des allocataires du Rsa activité seul ont une ancienneté comprise entre moins d'un mois et deux ans, dont près de 44 % ont une durée de perception comprise entre un et deux ans. Si la majorité des bénéficiaires de cette composante ont une ancienneté dans le dispositif Rsa uniquement, plus de deux allocataires sur dix sont d'anciens bénéficiaires du Rmi ou de l'Api. Il s'agit notamment d'allocataires qui ont basculé dans le Rsa socle, avant de bénéficier du Rsa activité seul.

**Sophie Cazain ■
Isabelle Siguret ■**

Cnaf - Dser

■ **Notes**

- (1) Voir l'e-ssentiel n° 111.
- (2) Voir l'e-ssentiel n° 105.

■ **Pour en savoir plus**

- ▶ Cazain S. et Siguret I., 2011, *Les allocataires du Rsa au 31 mars 2011, l'e-ssentiel*, n° 111.
- ▶ Cazain S. et Siguret I., 2010, *Le nombre d'allocataires du Rsa au 30 septembre 2010, l'e-ssentiel*, n° 105.

Directeur de la Publication
Hervé Drouet
Directrice de la rédaction
Hélène Paris
Directrice adjointe de la rédaction
Delphine Chauffaut
Rédactrice en chef et abonnements
Lucienne Hontarrède
Secrétaire de rédaction
Patricia Lefebvre
Maquettiste
Ysabelle Michelet
Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr
 Tél. : 01 45 65 57 14

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle
 75685 Paris Cedex 14
 Tél. : 01 45 65 52 52
 N° ISSN : 1638 - 1769